Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum

Herausgeber: Forum Helveticum

Band: 10 (2002)

Artikel: Burgondes et Francs en Suisse occidentale : une présence germanique précoce, mais discrète...

Autor: Steiner, Lucie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-832905

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BURGONDES ET FRANCS EN SUISSE OCCIDENTALE: UNE PRÉSENCE GERMANIQUE PRÉCOCE, MAIS DISCRÈTE...

Lucie Steiner

Le point de départ de notre réflexion dans le cadre de ce colloque est le constat, un peu paradoxal en regard de la situation actuelle, que c'est dans la partie occidentale de la Suisse, et plus précisément dans le bassin lémanique, qu'un peuple d'origine germanique s'est pour la première fois installé sur le territoire helvétique. L'arrivée des Burgondes en 443 apr. J.-C. a en effet précédé de plus d'un siècle et demi le début de l'installation des Alamans sur le Plateau. Pourtant, cette présence germanique précoce n'a laissé pratiquement aucune trace dans nos régions, que ce soit dans la culture matérielle ou dans d'autres aspects de la civilisation tels que la langue, les croyances, etc.

Pour tenter de mieux comprendre ce paradoxe et d'expliquer l'absence de germanisation de la Suisse occidentale, il faut repartir de la situation connue à la fin de l'Empire romain, période à laquelle l'ensemble du territoire de la Suisse actuelle était réuni sous la même autorité politique. On peut ensuite présenter les découvertes archéologiques qui témoignent d'une présence ou d'une influence germanique dans la région lémanique, d'abord lors de l'installation des Burgondes, puis sous la domination franque. La dernière étape consiste à examiner dans quelle mesure ces témoignages contribuent à restituer un processus d'acculturation différent de celui que l'on peut observer lors de l'intégration du territoire suisse dans l'Empire romain d'une part, et de celui que l'on peut mettre en évidence dans la partie orientale de la Suisse du V^e^ au VII^e^ siècle d'autre part.

La Suisse à la fin de l'époque romaine

Pendant toute la durée de la domination romaine, y compris au Bas-Empire, le territoire de la Suisse actuelle est divisé en plusieurs cités et provinces, dont les limites n'ont rien de commun avec les frontières linguistiques actuelles. Pourtant, l'ensemble de ce territoire connaît une certaine unité culturelle, qui transparaît notamment au travers de la langue, des religions, des productions artisanales et artistiques, etc. De manière générale, et même si ce processus

connaît des degrés d'intensité divers selon les régions, l'ensemble de la Suisse est touchée par la romanisation.

Après les crises politiques et économiques qui marquent le III^e siècle de notre ère, l'empereur Dioclétien effectue une série de réformes administratives: la majeure partie du Plateau et du Jura est alors réunie dans une nouvelle province, appelée «Maxima Sequanorum». Vers la fin du IV^e ou au début du V^e siècle apparaît dans les textes un nouveau territoire, appelé «Sapaudia», dont la nature et les limites restent encore mal connues mais qui devait s'étendre du Jura aux Alpes et de Genève au moins jusqu'à Soleure, et probablement même jusqu'au Rhin.

L'installation des Burgondes

Quelles que soient les limites exactes de la «Sapaudia», c'est dans ce territoire que les Burgondes sont installés en 443 apr. J.-C. En échange de terres ou plus vraisemblablement d'une partie de l'impôt provenant de ces terres, ils étaient chargés de défendre l'accès à la vallée du Rhône, notamment contre les Alamans, alors établis au-delà du Rhin mais dont les incursions se faisaient de plus en plus menaçantes. Les Burgondes profitèrent de l'affaiblissement du pouvoir impérial pour établir leur propre royaume et bientôt agrandir leur territoire dans les vallées du Rhône et de la Saône.

Deux catégories de vestiges archéologiques peuvent aujourd'hui être considérés comme des témoins de l'installation des Burgondes en «Sapaudia»: il s'agit d'une part de tombes féminines contenant des fibules datées de la seconde moitié du V^e siècle ou des environs de 500, et d'autre part d'individus présentant une déformation artificielle du crâne (fig. 1).

Ces témoignages sont très peu nombreux: ils n'apparaissent que dans une trentaine de sites funéraires, sur plus de trois cents datés de cette période dans les seuls cantons de Genève et Vaud, et ne concernent que quelques individus dans chacune de ces nécropoles, qui en comptent parfois plusieurs centaines. Or, la répartition de ces témoins attribués aux Burgondes sur le territoire de la Suisse actuelle se concentrent sur la rive nord du Léman et aux environs de Genève, et ne recouvrent donc pas l'ensemble du territoire de la «Sapaudia», telle que nous l'avons définie plus haut.

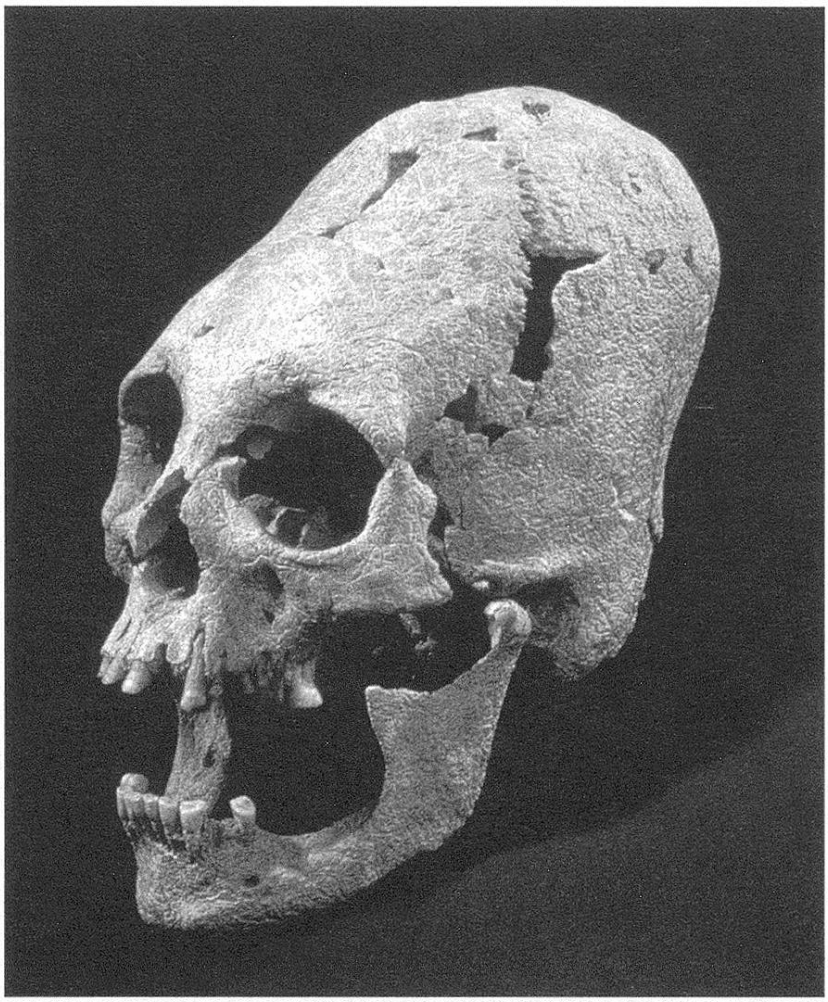

Fig. 1. Crâne déformé artificiellement découvert dans la tombe 17-74 de la nécropole de Dully (VD); Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne; photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

Le passage à la domination franque

En 534, les Burgondes sont vaincus par les Francs et leur royaume est divisé entre plusieurs provinces du royaume mérovingien. Leur territoire retrouve cependant son unité et une certaine autonomie à partir de 561, date à laquelle est créée la province franque de Burgondie. Peut-on dès lors observer une germanisation plus marquée des pratiques funéraires? Là encore, la réponse est plutôt négative. Seules quelques nécropoles, concentrées entre Yverdon et Lausanne ainsi qu'à la périphérie de cette ville, ont livré des récipients et/ou des armes, deux catégories de mobilier inhabituelles dans les tombes de nos régions, mais relativement fréquentes dans les sépultures à caractère germanique, et qui pourraient bien refléter sinon l'installation de Francs, du moins une influence franque dans les coutumes funéraires.

Comme dans le cas des témoignages attribués aux Burgondes, ces objets sont bien peu nombreux: on ne peut guère compter plus d'une trentaine de sites, et seulement quelques objets provenant de chacun d'eux. Bien que leur datation reste souvent difficile à préciser, du fait de l'absence de contexte archéologique

bien défini, on peut les situer pour la plupart entre la seconde moitié du VI[e] et la première moitié du VII[e] siècle.

Romanisation, germanisation: des situations différentes en Suisse occidentale...

Ces deux exemples, l'installation des Burgondes et le passage à la domination franque, montrent que les signes d'une présence ou d'une influence germanique en Suisse occidentale – du moins ceux que l'on peut percevoir par l'étude des vestiges archéologiques, essentiellement d'origine funéraire pour ces périodes – restent négligeables. Cette constatation contraste avec ce que l'on connaît du processus de romanisation. L'intégration dans l'Empire romain des différents peuples gaulois établis sur le territoire de la Suisse actuelle a en effet entraîné des transformations rapides dans de nombreux domaines de la civilisation, dont la langue, la religion, les pratiques funéraires, etc. La plupart de ces changements se manifestent au travers des découvertes archéologiques, parfois de manière spectaculaire: certaines constructions de grandes dimensions (théâtres, amphithéâtres, temples etc.) sont encore partiellement visibles aujourd'hui. Si certaines de ces nouveautés n'ont touché les coutumes locales qu'en surface, d'autres, comme l'adoption de la langue latine et, plus tard, celle du christianisme, ont impliqué des transformations à long terme, effectives encore de nos jours.

Pourtant, l'intégration du territoire de la Suisse actuelle dans l'Empire, pas plus que l'installation des Burgondes et plus tard la prise de pouvoir des Francs, n'ont entraîné une arrivée massive de population. Comment peut-on dès lors tenter d'expliquer le succès de la civilisation romaine d'une part, l'effacement de celle des Burgondes d'autre part? L'une des différences entre ces deux situations réside sans doute dans le fait que les Romains ont imposé leur domination en vainqueurs, alors que les Burgondes, installés par l'autorité romaine, ont profité du déclin, puis de la disparition de l'Empire pour organiser et étendre leur royaume. Les Romains étaient en mesure d'imposer leur propre modèle d'administration. Les élites locales, pour leur part, semblent avoir rapidement adopté ce système, en même temps que de nombreux aspects de leur civilisation.

Il n'en va pas du tout de même lors de l'installation des Burgondes: les élites locales, entre temps profondément romanisées, étaient attachées au modèle romain – ou plutôt gallo-romain –, qui s'appuyait sur des structures admi-

nistratives et religieuses solides. Elles n'étaient donc pas prêtes à en changer. Les Burgondes, du fait qu'ils étaient peu nombreux, ont été obligés de se concilier ces dirigeants locaux, d'où la mise en œuvre de toutes sortes de mesures et de réglementations originales, destinées à favoriser leur cohabitation: utilisation de deux codes de lois distincts, autorisation des mariages mixtes, collaboration avec les évêques puis conversion des membres de la famille royale au catholicisme, etc. On assiste ainsi à une véritable fusion des deux populations.

...et en Suisse orientale

On peut dès lors se demander pourquoi la partie orientale de la Suisse a connu un développement différent de celui de la Suisse occidentale? Et pourquoi l'influence des Alamans a été beaucoup plus importante que celle des Burgondes?

En réalité, aux V^e^-VI^e^ siècles, la situation n'est pas très différente sur l'ensemble du Plateau suisse: la population romane se maintient sans grand changement, comme en témoignent les pratiques funéraires observées par exemple à Kaiseraugst et à Elgg (près de Zurich). Au VI^e^ siècle, au moment où ces régions sont elles aussi intégrées dans le royaume mérovingien, on relève une influence voire une présence franque dans ou à proximité d'anciens sites gallo-romains tels que Bâle et Bülach (également proche de Zurich). Mais à partir du VII^e^ siècle, les contacts avec le nord de la Gaule, cœur du royaume mérovingien, s'affaiblissent, alors que des liens plus marqués avec les régions alamanes au nord du Rhin et du Lac de Constance apparaissent. Les inhumations de riches familles mises au jour dans des églises montrent que celles-ci ont adopté la mode alamane, ou qu'il s'agit d'Alamans venus s'installer au sud du Rhin.

Mises à part ces sépultures particulières, qui reflètent avant tout la situation des élites, les modalités de l'installation des Alamans sur le Plateau restent difficilement perceptibles au travers des découvertes archéologiques. On admet généralement qu'à partir du VII^e^ siècle, des familles de paysans se sont déplacées sur de courtes distances, avançant progressivement sur le Plateau. Dès le milieu du VIII^e^ siècle, une population parlant le vieil allemand est attestée pour la première fois par des sources écrites concernant le nord-est de la Suisse.

Contrairement aux Burgondes, arrivés en une seule fois, les Alamans se sont donc installés progressivement sur le Plateau, par petits groupes, et selon un processus continu. Ils sont en outre arrivés de territoires voisins, avec lesquels ils ont sans doute gardé de nombreux contacts. Ils étaient aussi probablement proportionnellement plus nombreux que les Burgondes. Comme ces derniers, ils ont dû profiter de l'affaiblissement des structures héritées de l'Empire romain pour former de nouvelles élites, d'ailleurs à l'origine encouragées par le pouvoir franc, et qui se sont affirmées par la suite.

Il est évidemment impossible, dans ce bref texte, d'examiner tous les problèmes liés à la formation des deux domaines linguistiques et culturels différents existants en Suisse actuellement, et qui bien évidemment dépassent de loin le seul domaine de l'archéologie. Un constat semble cependant s'imposer: d'une situation politique et culturelle commune à l'ensemble du Plateau suisse à la fin de l'Empire romain, on aboutit à des développements culturels très différents entre l'est et l'ouest, alors même que l'ensemble de ce territoire est réuni dans la même entité politique, le royaume franc, dès le VI^{e} siècle.

Cette différenciation doit sans doute beaucoup à la puissance des élites locales gallo-romaines et à la solidité des structures ecclésiastiques, héritières des structures administratives romaines, dans la partie occidentale de la Suisse. Les Burgondes, par l'originalité et l'efficacité de leur politique de fusion et d'assimilation, ont joué un rôle essentiel pour le maintien plus durable de la romanité dans cette région. Les circonstances différentes qui ont régi l'installation des diverses populations d'origine germanique sur le territoire de la Suisse actuelle – événement ponctuel, limité dans le temps pour les Burgondes, processus lent, en contact constant avec les territoires d'origine pour les Alamans – ont finalement contribué à la formation de deux entités culturelles bien distinctes, perceptibles au niveau de la langue à partir du VIII^{e} siècle, et qui se sont développées parallèlement depuis.